



Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 3 août 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

La France remercie la Commission européenne pour son initiative en direction des agriculteurs touchés par les aléas climatiques

—

Face à la sécheresse extrême qui touche une partie de l'Europe, et qui fait suite aux graves intempéries du printemps, la Commission européenne a annoncé travailler à des mesures de soutien aux exploitants agricoles des États membres impactés.

La France, particulièrement concernée par cet épisode d'intempéries et de sécheresse, avait sollicité fin juillet la Commission européenne afin que les agriculteurs français puissent bénéficier de mesures de soutien et elle tient à remercier le Commissaire pour cette initiative.

Ces mesures exceptionnelles permettraient aux agriculteurs de bénéficier de paiements d'avances à la mi-octobre à hauteur de 70 % de leurs paiements directs et à hauteur de 85 % des paiements au titre du développement rural.


Ces mesures pourraient aussi permettre de déroger à certaines obligations du verdissement afin notamment de mobiliser les ressources fourragères présentes sur les jachères. La Commission rappelle également les dispositifs de soutien d'ores et déjà permis par la PAC parmi lesquels elle cite les circonstances exceptionnelles.

Les décisions de la Commission européenne seront établies sur la base des informations transmises par les États membres et seront connues d'ici le début du mois de septembre. La France se mobilise pour fournir rapidement à la Commission européenne les informations détaillées demandées.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane Travert - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture